

GUIDE DU RAVALEMENT

Comment bien mettre en valeur vos façades



Nuancier officiel

Harmonies colorées

Conseils architecturaux

Guide des matériaux

APPROBATION : 14/12/2016
MODIFICATION N°1 : 17/07/2018
MISE A JOUR N°1 : 08/10/2018
MISE A JOUR N°2 : 06/03/2019
MISE A JOUR N°3 : 02/07/2019
MISE A JOUR N°4 : 06/11/2019

MODIFICATION N°2 DU PLU : 16/12/2019



AVANT - PROPOS

Afin d'offrir au cœur de ville
harmonie et vitalité, la Ville de Roanne
se dote aujourd'hui d'un nouveau nuancier
et d'un guide des façades. Il est pensé pour le cadre
de vie des Roannais, son dynamisme et son attractivité.

Au-delà de la question des couleurs, ce guide met aussi l'accent
sur les matériaux des façades, leurs décors ponctuels, et propose
différents conseils pour vous accompagner au mieux dans vos
travaux de ravalement. Alors valorisons ensemble le patrimoine
bâti et l'image de notre ville !

Une aide au ravalement de façade est également renouvelée
chaque année sur des périmètres définis selon les besoins.

L'Adjoint en charge de l'Urbanisme,

Roland MIGNARD

Le Maire,

Yves NICOLIN

Mode d'emploi du guide.....	p 4
Périmètres d'application du nuancier	p 5
Palette du centre-ville.....	p 6
Palette générale.....	p 7
Palette des menuiseries et ferronneries.....	p 10
Les menuiseries et ferronneries : règles et conseils.....	p 12
Les différents matériaux de façade.....	p 13
Modénatures et soubassements.....	p 18
Suggestion d'harmonies colorées.....	p 20
Tableau de correspondance des teintes.....	p 22

Ce guide est à destination des propriétaires et copropriétaires souhaitant entreprendre des travaux de façade. Il vous oriente sur les bonnes pratiques de rénovation ainsi que sur les règles à respecter au regard des documents d'urbanisme, mais ne dispense pas du recours à un professionnel. De plus, toute intervention extérieure sur une construction devra faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable ou Permis de Construire) délivrée par la Ville de Roanne.

Le nuancier est l'élément principal du guide. Il est réglementaire, donc opposable aux demandes d'autorisation de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux. Les autres règles opposables sont présentées dans les encarts « Ce que dit le PLU ».

Les teintes du nuancier des façades sont associées à un code « NCS » (Natural Color System), qui vous permettra de trouver un équivalent exact ou approchant chez la plupart des fabricants d'enduits et de peintures. Les teintes du nuancier des ferronneries et des menuiseries sont associées à un code « RAL ».

Les couleurs imprimées peuvent présenter un certain nombre de différences avec le nuancier de référence. Vous pourrez consulter ce nuancier en mairie en vous adressant au service Urbanisme .

Pour l'adapter aux besoins spécifiques du centre ancien, le nuancier est territorialisé . Dans les zones UA et UAg du Plan Local d'Urbanisme, seul la palette dite « du centre-ville » s'applique. La palette générale, applicable au reste de la commune, signale d'une étoile les teintes également présentes dans la palette « centre-ville ».

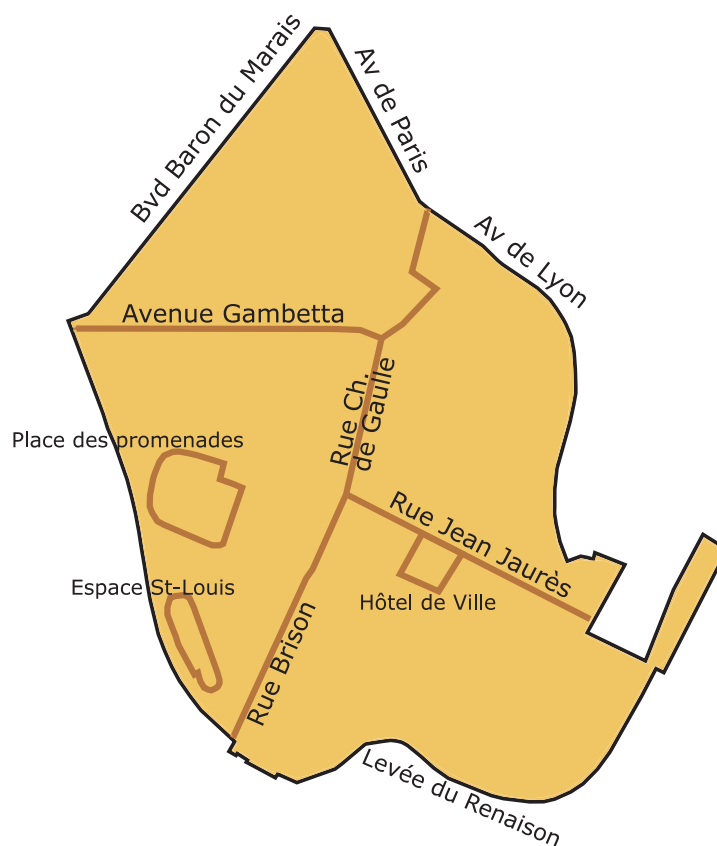
Périmètres d'application du nuancier

Ville de Roanne

Périmètre d'application
de la palette du centre
ville (zones UA et UAg
du PLU)

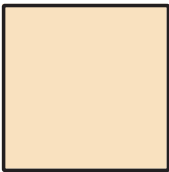
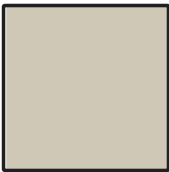
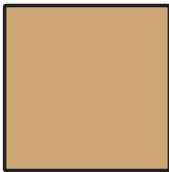
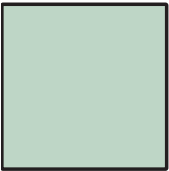
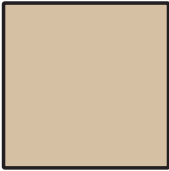
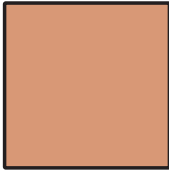
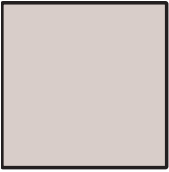
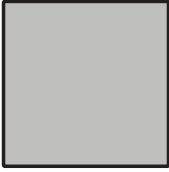
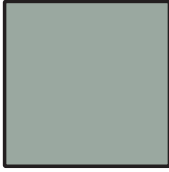
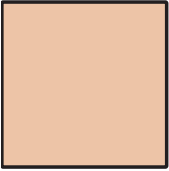
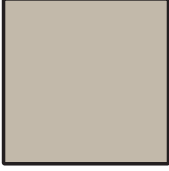
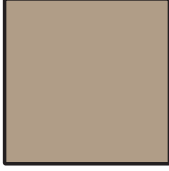
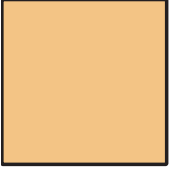
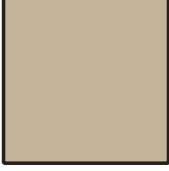
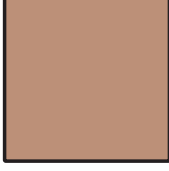
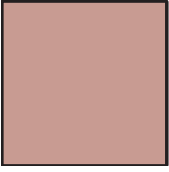
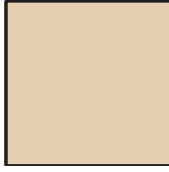
Périmètre d'application
de la palette générale
(reste de la commune)

Zoom sur le périmètre du
nuancier du centre-ville



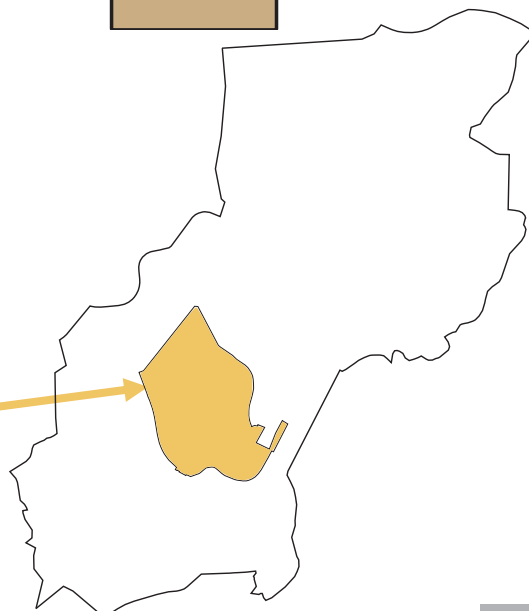
Besoin de plus d'infos sur Plan Local d'Urbanisme ? Consultez -le en ligne sur :
www.aggloroanne.fr/au-quotidien/urbanisme/plan-local-d-urbanisme

La palette (NCS) du centre -ville

	0510-Y30R		1505-Y20R		2030-Y20R
	1010-G10Y		1510-Y30R		2030-Y50R
	1005-R		2000-N		3005-G20Y
	1015-Y50R		2005-Y30R		3010-Y30R
	1030-Y20R		2010-Y20R		3020-Y50R
	2020-Y80R		1010-Y30R		2020-Y20R

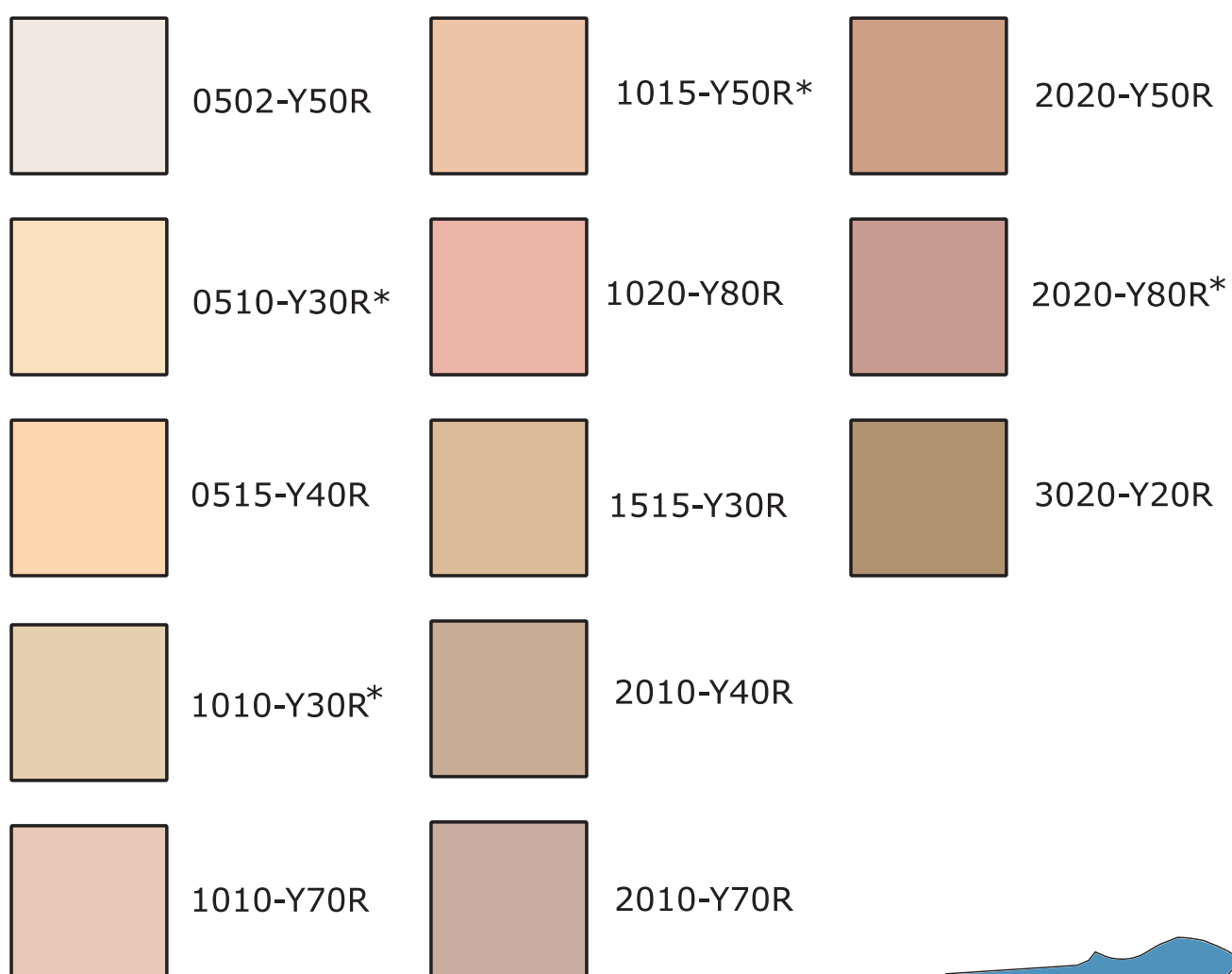
Les enduits du centre -ville seront
préférentiellement de finition lissée

Périmètre d'application

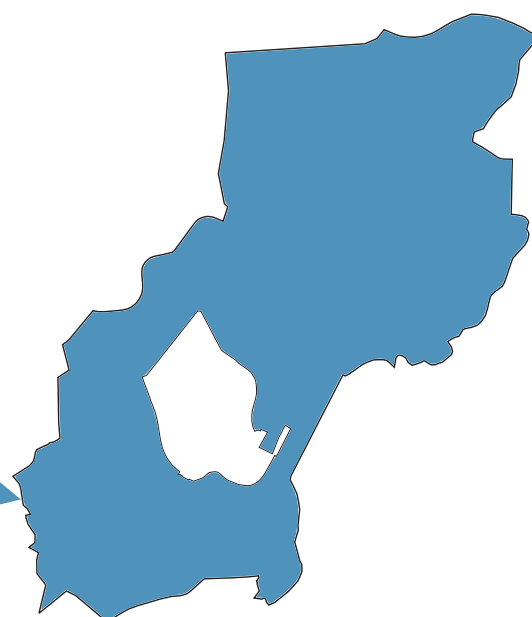


La palette générale (NCS) : les beiges et les roses

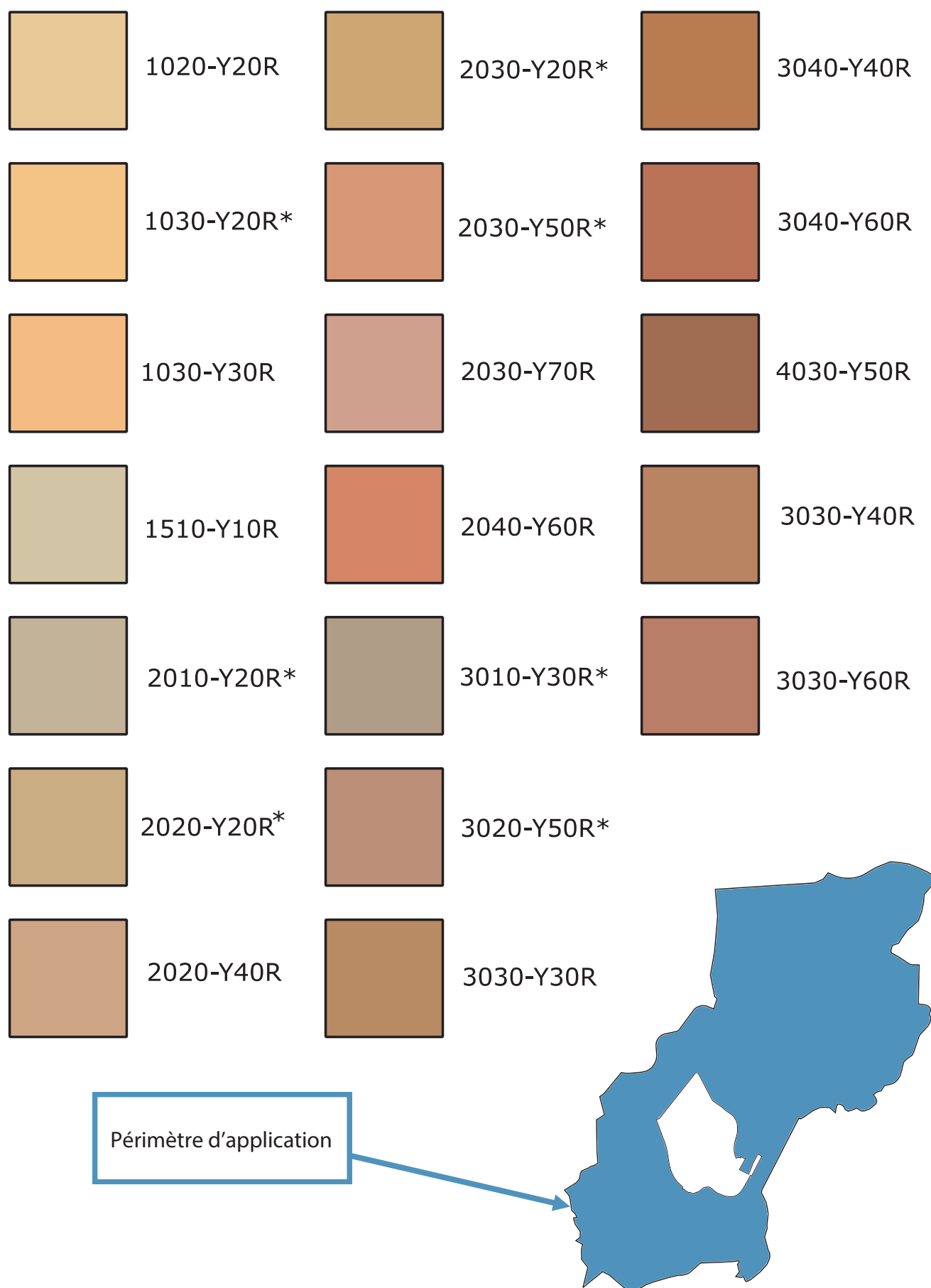
Les teintes comportant une étoile* se trouvent aussi dans la palette du centre-ville



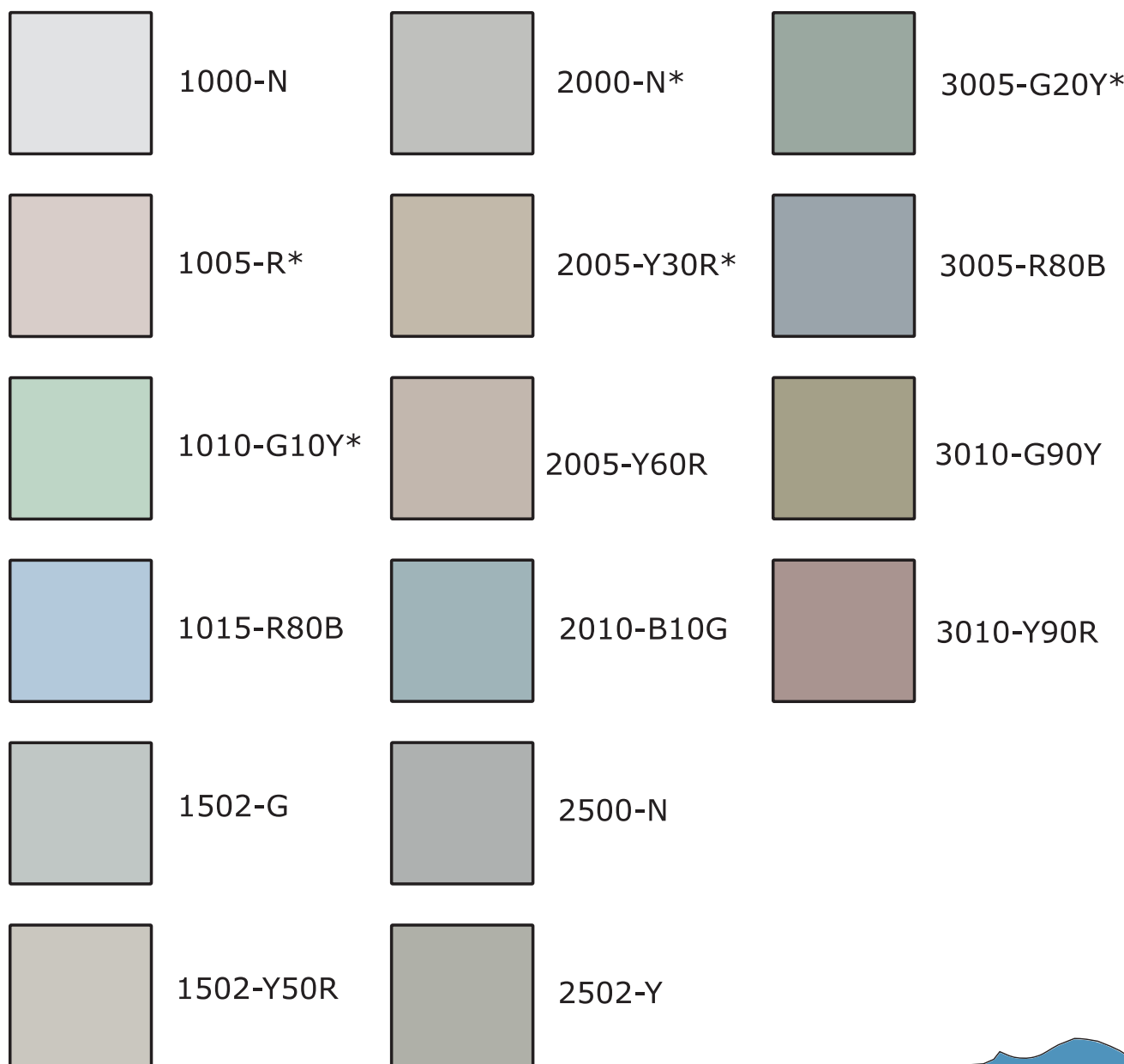
Périmètre d'application



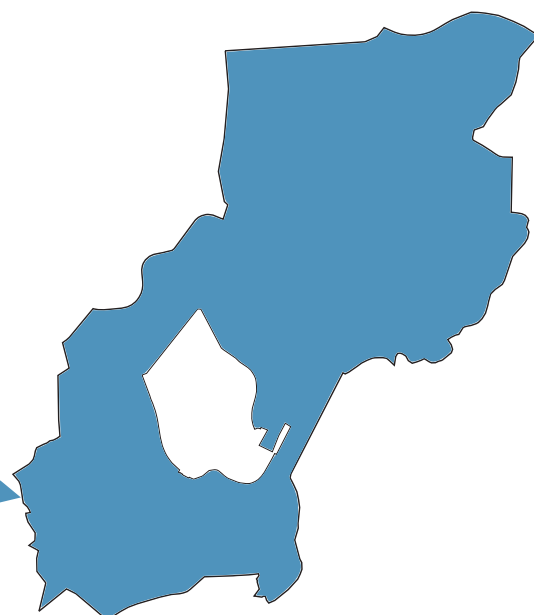
La palette générale (NCS) : les ocres et les bruns



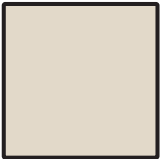
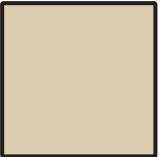
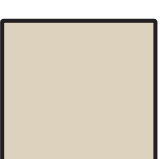
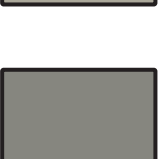
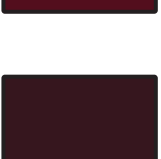
La palette générale (NCS) : les gris, les bleus, les verts



Périmètre d'application



La palette (RAL) des menuiseries et ferronneries

	9001 Blanc crème		7013 Gris brun
	1015 Ivoir clair		7006 Gris beige
	1013 Blanc perlé		7002 Gris olive
	9002 Blanc gris		3011 Rouge brun
	7032 Gris silex		3005 Rouge vin
	7030 Gris pierre		3007 Rouge noir
	7039 Gris quartz		8028 Brun terre
	7016 Gris anthracite		7022 Gris terre d'ombre
	9005 Noir		9010 Blanc pur

La palette (RAL) des menuiseries et ferronneries



6008
Vert brun



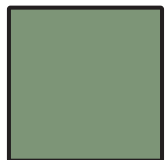
6009
Vert sapin



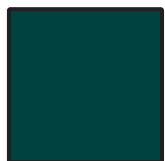
7009
Gris vert



6020
Oxyde Chromique



6021
Vert pâle



6004
Vert bleu



5004
Bleu noir



5008
Bleu gris



7043
Gris trafic B



7011
Gris fer



7037
Gris poussière



7042
Gris trafic A



7031
Gris bleu



7000
Gris petit-gris



7001
Gris argent



5014
Bleu pigeon

Les menuiseries et ferronneries : règles et conseils

Ce que dit le PLU

Article DG20 - B, 6e paragraphe « Menuiseries et ferronneries »

« Les menuiseries doivent présenter une **homogénéité** à l'échelle de la façade .

Les caissons pour volets roulants doivent prioritairement être installés **en intérieur**. S'ils sont installés à l'extérieur, ils ne doivent pas dépasser l'embrasure des ouvertures* et devront être dissimulés derrière des **lambrequins** en bois coloré ou métalliques, respectant les couleurs du nuancier ».

*Ouverture pratiquée dans l'épaisseur d'un mur pour recevoir une porte, une fenêtre



Exemple d'embrasure de fenêtre



Exemple de persienne

Exemple de lambrequin

La conservation des **volets bois en persiennes** ou leur remplacement à l'identique sont fortement conseillées pour préserver le caractère des façades.

Si des volets roulants sont choisis, attention à leur teinte, **le blanc** est très courant mais n'est pas toujours esthétique !

Concernant les lambrequins des volets roulants, choisir une teinte en **contraste avec l'encadrement** de fenêtre permet de mieux relever chaque élément de la façade.

Les différents matériaux de façade

Chaque matériau de façade a des besoins différents et doit être traité en conséquence. Nous vous recommandons d'identifier (avec l'aide d'un professionnel par exemple) les matériaux de votre façade pour choisir la rénovation la plus appropriée. La liste des matériaux présentée dans le guide n'est pas exhaustive. Ainsi, les enduits les plus courants (comme ceux à base de ciment) ne sont pas présentés ici.

La variété des matériaux, notamment sur les façades anciennes, fait le charme du patrimoine roannais qu'il convient de préserver.



Les enduits à la chaux

La chaux permet aux surfaces de respirer tout en les protégeant car elle permet à l'humidité de s'évacuer. Ainsi, elle assainit les murs, absorbe les odeurs et empêche le développement des moisissures, champignons et mousses.

Elle est prescrite sur le **bâti ancien**, notamment lorsqu'il est déjà enduit à la chaux, ainsi que sur les murs en pisé. Elle est utilisable partout ailleurs.

Elle peut très bien être teintée dans la masse*, ou à l'aide d'un badigeon en surface.

*Signifie qu'au moment de sa fabrication, des pigments de couleurs sont incorporés dans l'enduit à la chaux

Ce que dit le PLU

Article DG20 - B, 4e paragraphe
« Matériaux des façades »

« (...) les murs anciens enduits à la chaux (ou nécessitant de l'être) doivent être traités suivant des procédés adaptés. ».



Exemple de badigeon (mélange d'eau, de chaux et de pigments)

Les enduits au ciment naturel prompt

Le ciment naturel prompt est un liant hydraulique naturel obtenu par cuisson d'une pierre calcaire argileuse.

Il s'agit d'un matériau très employé dans la deuxième moitié du XIXe siècle et jusqu'au milieu du XXe., pour l'ornementation mais aussi pour donner aux façades un aspect « pierre de taille ». Cela se retrouve dans les teintes et les aspects des façades. Il est aujourd'hui essentiellement utilisé pour le bâti ancien et l'éco - construction.



Façade en ciment naturel prompt

Ce que dit le PLU

Article DG20 - B, 4e paragraphe
« Matériaux des façades »

« Les façades en ciment naturel prompt (...) doivent être traité[e]s suivant des procédés adaptés. La coloration éventuelle du ciment naturel prompt se fera uniquement à l'aide d'un badigeon coloré ».

La pierre et la brique

Les façades en pierre et en brique possèdent du cachet et offrent à la rue une variété visuelle intéressante lorsque le matériau est laissé à nu. Elles sont liées à l'histoire de la ville. Mais attention : dans certains cas, conserver l'enduit est indispensable pour protéger le matériau, notamment des infiltrations.

Au moment de la demande d'autorisation d'urbanisme, il sera donc nécessaire d'apporter la preuve que la façade en pierre ou en brique peut être laissée comme telle ou doit être recouverte.

Ce que dit le PLU

Article DG20 - B, 4e paragraphe
« Matériaux des façades »

« Seront recouverts (enduit, parement...) les matériaux destinés à l'être, ou dont l'état ou la qualité moindre le requièrent. Les briques creuses et les agglomérés* sont obligatoirement enduits ».



*Un aggloméré est un élément de construction préfabriqué

Les différents matériaux de façade

En résumé :

Sur un matériau de bonne qualité, conçu pour être laissé à nu :

Ne pas le recouvrir d'enduit ou de peinture.

Faire nettoyer le matériau et rénover les joints par un professionnel.

Sur un matériau conçu à l'origine pour être enduit, sur des briques creuses, des pierre piquetées, de l'aggloméré, ou sur un matériau trop abîmé :

Choisir un enduit préférentiellement respirant (à la chaux par exemple), et éviter les revêtements étanches ou imperméables.

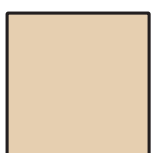
Suggestion de teintes pour les éléments maçonnés* à assortir à la pierre et à la brique (modénatures, soubassements)



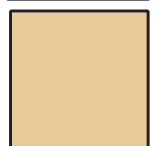
NCS : 4030-Y50R



NCS : 2030-Y50R



NCS : 1010-Y30R



NCS : 1020-Y20R

Ce que dit le PLU

Article DG20 - B, 4^e paragraphe « Matériaux des façades »

« Les teintes des éléments maçonnés des façades en pierre ou en brique devront être choisies en harmonie avec les teintes naturelles du matériau de façade ».

*Les éléments maçonnés se déclinent en blocs de béton, briques, béton cellulaire ou pierre naturelle

Les modénatures, les soubassements

Ce que dit le PLU

Article DG20 - B, 5e paragraphe
« Modénatures et soubassements »

« Les modénatures et soubassements en relief seront mis en contraste avec la façade. Leur couleur sera une teinte du nuancier, d'une nuance égale ou plus foncée. Les soubassements en parement* sont autorisés. Les décors peints anciens seront conservés ou réhabilités ».



Modénatures
(élément d'ornementation)



Soubassement (partie inférieure des murs de construction)

*Le parement désigne la couche superficielle extérieure d'un bâtiment

Les modénatures, les soubassements

Conseils

Pour une harmonie assurée de la façade, et pour mieux la protéger des salissures, choisir pour le soubassement la même teinte que la façade mais dans une nuance plus foncée.

Si le bâtiment ne possède pas de modénatures, il est intéressant de créer des encadrements et des soubassement sur le nu de façade pour lui donner plus de relief.

Attention cependant à respecter l'équilibre des proportions dans la création des modénatures ou du soubassement : trop grands ou trop petits, ils perturberaient le rythme de la façade.



Encadrement de fenêtre



Pour choisir au mieux les teintes, considérer :

l'environnement, notamment sur le bâti linéaire. Une bonne intégration urbaine est possible en prenant en compte les bâtiments environnants et leur teinte. Une rue aux tons similaires est plus harmonieuse.

Les associations de couleurs entre la façade et ses décors, ses ouvertures. Des suggestions sont faites page suivante.

Suggestions d'harmonies colorées



Façade : **1515-Y30R**

Soubassement,
modénatures :
2030-Y20R

Menuiseries (porte et
fenêtres) : **RAL 1013**

Ferronneries :
RAL 7002

Façade : **3040-Y60R**

Soubassement,
modénatures :
4030-Y50R

Menuiseries et
ferronneries : **RAL 3011**

Façade : **3010-Y90R**

Soubassement,
modénatures : base
de **2500-N**, pris dans
une nuance plus
foncée

Menuiseries (porte et
fenêtres) : **RAL 9002**

Ferronneries :
RAL 7043

Suggestions d'harmonies colorées



Façade : **3005-G20Y**

Soubassement,
modénatures : base de
3005-G20Y, pris dans
une nuance plus
foncée.

Menuiseries (volet et
fenêtres) : **RAL 9002**

Ferronneries et porte :
RAL 6008

Façade : **1010-G10Y**

Soubassement,
modénatures :
3010-Y30R

Menuiseries et
ferronneries :
RAL 7002

Volet : **RAL 1013**

Façade : **1000-N**

Soubassement,
modénatures :
2010-B10G

Menuiseries (volet,
fenêtres, tour de
porte) : **RAL 9002**

Ferronneries et porte :
RAL 5008

Tableau de correspondance des teintes

Correspondances exactes ou approximatives avec les nuanciers des marques Chaux de St -Astier, Weber & Broutin, Parex Lancko.

NCS	Equivalence St Astier	Equivalence Weber	Equivalence Parex
0502-Y50R	75	000	G00
0510-Y30R	21	--	--
0515-Y40R	--	005	O20
1000-N	92	--	--
1005-R	88	--	--
1010-G10Y	378	--	--
1010-Y30R	--	009, 041, 016	--
1010-Y70R	--	058	R10
1015-R80B	568	--	--
1015-Y50R	30	--	--
1020-Y20R	--	231	J29, J50
1020-Y80R	--	325	R152, R61
1030-Y20R	96	101	J60, O135, J87
1030-Y30R	66	301	J53, O116
1502-G	--	209	--
1502-Y50R	--	091	G30
1505-Y20R	70	--	--
1510-Y10	--	306	--
1510-Y30R	29	--	T90
1515-Y30R	--	104	T193
2000-N	90	--	--
2005-Y30R	85	--	--
2005-Y60R	--	273	--

Tableau de correspondance des teintes

NCS	Equivalence St Astier	Equivalence Weber	Equivalence Parex
2010-B10G	--	507	--
2010-Y20R	450	212	T30
2010-Y40R	--	230	--
2010-Y70R	--	118, 247	--
2020-Y20R	549, 28	232, 010, 086	O70
2020-Y40R	--	006, 082	O163
2020-Y50R	--	222	--
2020-Y80R	586	--	R32
2030-Y20R	236	297, 304	--
2030-Y50R	203	083	O80
2030-Y70R	--	092	R70
2040-Y60R	--	106	O90
2500-N	--	--	G50
2502-Y	--	276	--
3005-G20Y	747	--	--
3005-R80B	--	272	--
3010-G90Y	--	516	--
3010-Y30R	811	--	--
3010-Y90R	766	099	--
3020-Y20R	--	012	--
3020-Y50R	135	--	--
3030-Y30R	--	312	--
3030-Y40R	--	081	--
3030-Y60R	--	080	--
3040-Y40R	--	285	--
3040-Y60R	--	323	R147
4030-Y50R	--	303	--

» BESOIN D'AIDE ?

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine bâti privé, la Ville de Roanne a instauré une aide financière spécifique aux ravalements de façades des immeubles d'habitation.

- CETTE AIDE EST MISE EN PLACE CHAQUE ANNÉE SUR DES QUARTIERS DIFFÉRENTS
- L'AIDE REPRÉSENTE 50 % DU MONTANT DES TRAVAUX HT PLAFONNÉE À 5000€



urbanisme@ville-roanne.fr
04 77 23 21 60